



Ecole **LE CENTRE**  
16, rue des écoles  
91 750 Chevannes  
Tél : 01 64 99 82 67  
Mail : 0910290w@ac-versailles.fr

## Conseil d'École du Mardi 12 novembre 2019

### Présents :

#### **Equipe pédagogique :**

Mesdames BRUN, GRISELAIN, SCHMIDT

#### **Mairie :**

Monsieur JOFFROY, Maire

Madame AMIOT, Adjointe aux affaires scolaires

Mesdames BRANDICOURT, TOURNIER, FAVIER (suppléantes : Mesdames DUPARCQ, BORTOLUS)

Monsieur LAMBERT

Excusée : Mesdames BOULINEAU, MUSSEAU, SALIM

### Ordre du jour :

- 1- Présentation et rôle du conseil d'école
- 2- Rentrée 2019 : effectif, structure, équipe pédagogique
- 3- Sécurité : exercices évacuation, P.P.M.S., salle sous le préau
- 4- Règlement intérieur : lecture et vote
- 5- Projets pédagogiques
- 6- Coopérative scolaire

### Procès verbal du Conseil d'école :

## 1- Rôle du Conseil d'école – Elections du 11 octobre

### **Rôle du Conseil d'école**

Dans chaque école, le conseil d'école est composé des membres de droit suivants :

- du directeur de l'école, qui le préside,
- de l'ensemble des maîtres affectés à l'école,
- du maire,
- d'un conseiller municipal ou du président de l'intercommunalité,
- des représentants élus des parents d'élèves (autant de représentants que l'école comporte de classes),
- du délégué départemental de l'éducation chargé de visiter les écoles.

L'ensemble de ces membres a le droit de vote.

Les membres supplémentaires :

Certaines personnes peuvent assister au conseil lorsque des sujets inscrits à l'ordre du jour les concernent. Ils n'ont pas le droit de vote.

Il s'agit notamment :

- des personnes chargées d'activités sportives et culturelles,
- des personnes participant aux actions de prévention et d'aide psychologique,
- de l'équipe médicale scolaire,
- des assistantes sociales,
- des ATSEM, en écoles maternelle et primaire
- des suppléants des représentants d'élèves.

L'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription peut également y assister.

Le conseil d'école est constitué pour une année et siège valablement jusqu'à l'intervention du renouvellement de ses membres.

Le conseil se réunit au moins 1 fois par trimestre, et obligatoirement dans le mois qui suit l'élection des représentants des parents d'élèves.

L'ordre du jour est adressé aux membres du conseil au moins 8 jours avant les réunions du conseil.

Après le conseil, le directeur de l'école dresse un procès-verbal qui sera affiché dans un lieu accessible aux parents d'élèves.

Le conseil d'école établit et vote le règlement intérieur de l'école à partir du règlement type départemental.

Il participe à l'élaboration et adopte le projet d'école.

Il donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école, notamment :

- les actions pédagogiques et éducatives,
- l'utilisation des moyens alloués à l'école,

- les conditions d'intégration des enfants handicapés,
- les activités périscolaires,
- la restauration scolaire,
- l'hygiène scolaire,
- la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire,
- le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.

Il donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles.

Il définit le calendrier des rencontres entre les enseignants et les parents d'élèves.

En fin d'année scolaire, le directeur de l'école transmet aux membres du conseil d'école un bilan, notamment sur la réalisation du projet d'école, et sur les suites qui ont été données aux avis qu'il a formulés.

### **Les élections des Représentants de Parents d'Elèves (11 octobre)**

Les élections se sont déroulées le vendredi 11 octobre. Le taux de participation est de 38,95%, soit environ 25 points de moins que l'an dernier. Au niveau national, le taux de participation en 2018 était de 47,36%. Les Représentants de Parents élus titulaires sont Monsieur MOINERAUD, Mesdames BRANDICOURT, TOURNIER, Monsieur LAMBERT, les Représentants de Parents suppléants sont Mesdames DUPARCQ, BORTOLUS, PARONNEAU et FAVIER.

### **2- Rentrée 2019 : structure, effectifs, locaux**

La rentrée s'est effectuée le lundi 2 septembre. L'école compte à ce jour 104 élèves inscrits et admis. Madame MUSSEAU, qui travaille les mardis, jeudis, et vendredis, a en charge la classe des CP/CE1, avec Madame BRUN, qui effectue le service les lundis. Cette classe de 17 CP et de 8 CE1 se situe dans la salle de droite du bâtiment A ; Madame GRISELAIN a en charge 28 CE1/CM1 (8 CE1 et 20 CM1) dans la salle de gauche du bâtiment A ; Madame BOULINEAU et Madame SALIM ont en charge les 25 CE2, leur classe se situe dans le bâtiment B, à gauche ; Madame SCHMIDT travaille avec les CM2, qui sont 26, les lundis, mardis et vendredis, c'est Madame BRUN qui assure la classe les jeudis. La salle de classe se trouve à droite dans le bâtiment B. Madame SCHMIDT effectue le travail de direction les jeudis.

### **3- Sécurité : exercices évacuation, P.P.M.S., surveillance**

L'exercice d'évacuation en cas d'incendie a eu lieu le lundi 23 septembre. L'évacuation de l'ensemble des usagers s'est effectuée en 1 minute 24, dans le calme. L'alarme n'a pas été déclenchée en salle informatique mais les usagers présents dans cette salle sont sortis, ayant vu les classes du bâtiment B évacuer.

Lecture des principales procédures du Plan Particulier de Mise en Sécurité par Madame SCHMIDT.

Deux exercices de type intrusion seront effectués au cours de l'année et un de type confinement risques naturels/chimiques.

L'exercice « Attentat/Intrusion » s'est déroulé le 14 octobre, de 10h45 à 11h20, en présence de deux gendarmes de la brigade de Ballancourt sur Essonne. Il a été relevé différents éléments à modifier :

- l'ouverture de l'extérieur de la porte de secours de la classe de gauche du bâtiment B
- le système d'occultation de cette même salle est à modifier (le système actuel s'ouvre de l'extérieur)
- la mise en place d'un système d'alerte dans le bâtiment B car il n'y en a aucun (lors de cet exercice la sonnerie de récréation a été enclenchée depuis le bâtiment A et mise en continu).

La Municipalité indique réfléchir à une solution.

Concernant la surveillance des élèves pendant les temps de récréation, Madame SCHMIDT indique aux Représentants de Parents qui lui en ont fait la demande que, conformément à la réglementation en vigueur, les services de surveillance des accueils (matin et après-midi) et des récréations et les modalités de surveillance, adaptées à l'organisation pédagogique et à la configuration de l'école, sont fixés par le conseil de maîtres.

Le tableau indiquant ces services de surveillance a été remis à chaque enseignante, il est affiché dans chaque classe et à la porte du bâtiment A. Cette surveillance est effective, par deux enseignantes à chaque temps dédié.

Des travaux de réfection des toilettes extérieures à usage des élèves ont été effectués au cours des congés d'été. Les agents des services techniques municipaux en sont remerciés.

Madame SCHMIDT signale que le revêtement du sol présente un réel danger de chutes étant très glissant lorsqu'il est mouillé, par temps de pluie notamment. Des bandes anti-dérapantes ont été collées mais cela ne semble pas suffisant. L'installation d'un paillason à dimension adaptée serait la solution a priori la plus adaptée pour éviter les glissades et les chutes.

### **4- Règlement intérieur**

*Lecture et vote du règlement intérieur*

## **5. R.A.S.E.D. : présentation et rôle**

Le but du R.A.S.E.D. (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) est d'intervenir au sein de l'école pour venir en aide aux enfants en difficulté. Il est composé de trois enseignants spécialisés : un maître s'occupant de la pédagogie (Monsieur DETRAIT), un maître qui va intervenir sur le comportement de l'élève en tant que tel (Madame PETRINS) et une psychologue scolaire (Madame REMY). Le RASED intervient à la demande des enseignants. Les maîtres du RASED travaillent avec un enfant, un groupe d'enfants ou dans la classe, en co-intervention avec l'enseignant. Les parents peuvent prendre contact avec le RASED s'ils le souhaitent, les coordonnées étant affichés dans les panneaux extérieurs.

## **6- Projets – Vie de l'élève - Relation Familles/Ecole**

La première action menée le jour de la rentrée a été l'accueil en musique des nouveaux élèves de l'école, les CP bien sûr mais aussi les élèves qui ont été inscrits et ont effectué leur rentrée à Chevannes.

### **Projet d'école**

Le projet d'école pour cette année a été élaboré d'après les observations de l'équipe enseignante, au regard des évaluations, des besoins particuliers des élèves, il est en cours de modification, d'ajustement sur certains points. L'équipe pédagogique le présentera lors du prochain conseil d'école.

Les Activités Pédagogiques Complémentaires sont proposées aux élèves qui rencontrent des difficultés en lecture, selon les directives du Ministre, et s'effectuent par petits groupes.

### **Projet de classe**

Les élèves de CM2 sont inscrits au concours informatique Castor, proposé par le Professeur Ressources Informatiques, Madame HEINRY.

Madame SCHMIDT apporte les réponses aux questions des Représentants de Parents concernant l'informatique :

19 PC fixes en salle informatique :

14 dont l'utilisation va très vite s'avérer compliquée du fait de leur vétusté (pas de mise à jour possible par exemple)

5 neufs ont été installés

3 postes portables ont été livrés à la prérentrée : 2 pour les classes de CE2 et de CM2 et 1 pour la direction,

1 PC portable se trouve en salle des maîtres, et

2 en classe de CP/CE1 et CE1/CM1, reliés au TBI.

Les TBI nécessitent également d'être changés ou du moins réparés assez fréquemment.

Madame SCHMIDT répond également aux Représentants de Parents sur les sorties dont souhaiteraient voir le nombre de sorties augmenter et les lieux modifier.

Les lieux et jours ou périodes de sorties éducatives et les activités qui y sont rattachées sont décidés en conseil de maîtres, en fonction des projets, des activités, des apprentissages menés en classe, en fonction également des mesures de sécurité données à respecter.

Il n'y a pas obligation pour l'Ecole d'effectuer une sortie en tant que telle.

Ce sont des choix pédagogiques, pour lesquels les enseignantes ont toute liberté (dans leur organisation, leurs modalités).

Pour ce qui est des classes de découverte, Madame SCHMIDT indique qu'il n'est pas programmé par les enseignantes de proposer ce type de sorties.

Le budget serait effectivement un point à discuter et à élaborer, des solutions pourraient vraisemblablement être trouvées.

Il en va aussi de la responsabilité des enseignantes qui s'engagent dans ces sorties et de la question de la possibilité personnelle des enseignantes que de s'absenter dans leur vie privée. A date, cela n'est pas envisageable.

Là encore, il s'agit d'un choix et non d'une obligation pédagogique pour l'équipe enseignante.

Chaque classe participera à l'action de l'OCCE « Rêve ta planète ».

C'est une opération qui est reconduite chaque année, dont le thème change, mais dont les valeurs de travail en coopération et la dimension de développement durable sont à travailler et à mettre en œuvre à l'Ecole. Les frais de transport sont pris en charge par l'OCCE, l'organisme qui gère la coopérative, notamment.

La classe de CM2 effectuera certainement une sortie au Mémorial de Caen, dans le cadre du programme d'histoire et de l'étude de la Seconde Guerre mondiale.

Sur l'utilisation des équipements sportifs communaux -sous réserve de l'accord de Monsieur le Maire- et donc de la pratique de sports tels le basket-ball, le football, ou le tennis, l'équipe pédagogique indique mettre en place d'autres activités sportives, avec parfois des intervenants extérieurs, et avec le matériel dont elle dispose.

Un cycle tennis de table est régulièrement proposé aux élèves de CE2, CM1, CM2 avec le prêt de matériel par l'association chevannaïse.

Des intervenants extérieurs habilités peuvent également participer à des séances, sportives notamment.

Madame FAVIER se fait la porte-parole de Monsieur MOINERAUD qui pourrait également faire prêter du matériel pour des séances de tennis, et permettre avec l'autorisation de Monsieur le Maire des terrains de tennis. Des cours pourraient être dispensés.

Cela reste à étudier de manière plus approfondie, quant au coût, notamment.

Concernant la natation, Madame SCHMIDT donne la parole à Monsieur le Maire. Monsieur le Maire indique que les municipalités ont à prendre en charge le coût des transports et des lignes d'eau (montant des lignes d'eau voté très récemment : 85€).

Les Représentants de Parents reçus par Monsieur IMBERT quelques jours plus tôt affirment qu'il leur a été dit que seul le transport est à charge des municipalités. Le point reste en suspens.

Les classes de cycle 2 (CP, CE1 et CE2) rencontreront vraisemblablement celles de l'école Chancolia, au cours du mois de janvier au gymnase de Champcueil, pour une manifestation sportive (jeux collectifs).

L'initiation au golf sera probablement reconduite cette année pour les CM1 et les CM2.

Une matinée en fin de chaque période est banalisée pour l'organisation de jeux mathématiques, avec le concours de parents volontaires pour aider à l'encadrement et au bon déroulement de ce moment. Ce premier temps aura eu lieu le vendredi 20 décembre. Un mot d'information et d'invitation sera collé dans les cahiers de liaison.

Le spectacle de Noël offert par la Municipalité aux élèves de l'école se déroulera le lundi 16 décembre, dans la salle polyvalente, le matin.

Comme l'an dernier, une intervention des services de Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile est prévue et aura lieu le jeudi 14 mai pour trois niveaux de classe.

En CE2, cette intervention a pour objectif la prévention des élèves face à des situations de vol, de violence et de racket ; en CM1, les élèves sont sensibilisés à la notion de harcèlement ; au CM2, la prévention a pour thème « savoir dire non ».

Les élèves vont élire leurs délégués, et des conseils de délégués seront tenus, en présence de personnels municipaux, d'élus, selon les demandes des élèves et les sujets traités lors de ces conseils.

### **Rencontre et liaison Famille/Ecole**

Les réunions de rentrée se sont tenues au cours de la première quinzaine du mois de septembre.

Les enseignantes de chaque classe ont présenté les différents outils, méthodes de travail.

Préalablement à chaque réunion, Madame SCHMIDT est intervenue afin d'indiquer aux familles présentes les informations propres à l'école et à son fonctionnement (horaires, calendrier, jour de décharge, élections des représentants de parents d'élèves, par exemple) et les Représentants de Parents d'Elèves sont venus présenter leur rôle dans l'école.

Des rendez-vous ponctuels, à la demande des familles ou des enseignantes sont organisés.

Madame SCHMIDT indique aux Représentants de Parents que leur demande concernant la vérification des cahiers de liaison par les enseignantes pour une bonne fluidité des échanges a été transmise.

Dans ce même objectif de communication facilitée, Madame SCHMIDT indique aux Représentants de Parents pour faire suite à leurs questions qu'une information concernant l'absence et le remplacement de Madame MUSSEAU a été effectuée dès le 08 octobre via un mot collé dans le cahier de liaison.

Madame SCHMIDT indique que l'équipe n'utilisera pas de nouveaux outils pédagogiques, de communication type Google Classroom ou Pearl Trees). Les agendas sont contrôlés et vérifiés systématiquement en CP/CE1 et en CE2.

Concernant les vêtements oubliés par les élèves, ils resteront entreposés sur la barrière du portail, à la vue des élèves.

En effet, les années précédentes ils étaient stockés dans une caisse, dans le hall du bâtiment A. Malgré des relances fréquentes et répétées auprès des élèves et des familles, et des temps où il était permis aux élèves d'aller (re)chercher ce qui leur appartenait, le nombre de vêtements croissait, et il en restait tout autant après la fin de la classe aux vacances d'été.

Force est de constater que cette méthode d'être entreposés au portail permet un nombre très limité d'habits non récupérés et abandonnés (on en compte cinq à ce jour).

### **7- Coopérative scolaire**

Madame GRISELAIN, mandataire de la coopérative, présente les comptes de la coopérative scolaire.